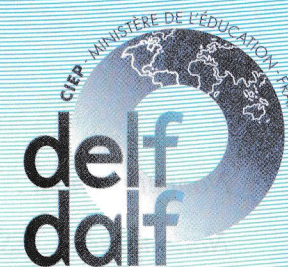




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques atteste que :

Marcel CLARAMUNT BASSEGODA

né le 14/10/2002 à Barcelona (ESPAGNE)

de nationalité ESPAGNOLE

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 01/07/2019

Le directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : **034003-037322**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : CLARAMUNT BASSEGODA Marcel

Nationalité : ESPAGNOLE

Date et lieu de naissance : 14/10/2002 Barcelona (ESPAGNE)

N° de candidat : 034003-037322

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

| | | | | |
|-----------|---------------|-------------------|---------------------|----------------------------------|
| session : | 2019-04-S | centre d'examen : | Barcelona (ESPAGNE) | |
| ÉCRIT | Production | note | 18,50 / 25 | |
| | Compréhension | note : | 23,50 / 25 | |
| ORAL | Production | note : | 12,00 / 25 | |
| | Compréhension | note : | 20,00 / 25 | NOTE FINALE : 74,00 / 100 |

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 034003-201904S-4427076 133INS

